

Titre du poste: DG, Direction générale des transports			
Services: DG des transports			
Service:		Direction:	
Supérieur immédiat: Directeur municipal			
Affiliation: MPE	GP: 009	Nbre d'heures: 35	CE: 10095268

RÉSUMÉ DES FONCTIONS:

L'équipe des Services des transports assure la sécurité et le déplacement efficace des personnes et des biens sur le territoire de la ville. Ce service, qui devient la plaque tournante des transports, est chargé de la planification, de la mise en oeuvre, de l'exploitation et de la mise en service de tous les modes de transport, y compris la marche et le vélo. Il encadrera OC Transpo, le Bureau de la mise en oeuvre du train léger, le Bureau de l'Étape 2 du projet du TLR, la Planification des transports et la Circulation.

De plus, le titulaire du poste est chargé d'offrir un leadership et une orientation stratégique aux Services des transports dans l'instauration et la mise en oeuvre des priorités et programmes du Service, lesquels doivent s'inscrire dans la vision, les buts et les initiatives de planification stratégique de la Ville.

TÂCHES CLÉS:

Membre de l'équipe de la haute direction

- faire office de membre de l'équipe de direction de la Ville et siéger à divers groupes de travail et comités traitant de questions relatives au Service et de projets municipaux, contribuant ainsi à l'orientation stratégique générale des Services clients et de la Ville dans son ensemble.

Axé sur le service à la clientèle

- encourager et appuyer la création et le maintien d'une culture organisationnelle reposant sur le principe selon lequel le service à la clientèle et à la population, la mobilisation des employés et l'amélioration continue des services sont essentiels à la durabilité;
- veiller à ce que les stratégies, politiques, programmes, services et activités organisationnelles relatives aux Services des transports tiennent compte des besoins et de la satisfaction des clients, ainsi que des questions à caractère politique.

Examen et élaboration de programmes

- surveiller l'analyse des nouvelles tendances et occasions favorables de l'industrie et du marché, les objectifs de la Ville ainsi que les besoins et les enjeux relatifs au mandat du Service en vue de tirer parti des occasions nouvelles, de concrétiser les buts et les initiatives de la Ville, et de donner des conseils à la direction municipale;
- collaborer de façon proactive en aidant les services clients à élaborer de futurs programmes et innovations correspondant aux exigences fonctionnelles et opérationnelles du Service;
- traiter les nouveaux besoins et nouvelles tendances internes et externes au moyen de l'élaboration et de l'apport d'améliorations en matière de politiques, d'exécution des programmes et de prestation des services;
- interagir, diriger et établir des repères avec les représentants des autres organismes des secteurs public et privé et des organismes connexes pour faire en sorte que les pratiques exemplaires soient utilisées dans le cadre des initiatives des Services des transports.

Mise en oeuvre des programmes

- diriger et concrétiser des initiatives à l'échelle de l'organisme et du Service, à partir de leur conception jusqu'à l'analyse des risques, l'analyse financière, l'affectation des ressources, les négociations contractuelles, la mise en oeuvre, l'exécution et l'évaluation du rendement;
- établir des politiques et des procédés pour les initiatives et veiller à ce qu'elles s'harmonisent avec les buts et objectifs de la Ville et avec les besoins des intervenants;
- assurer une liaison régulière avec les autres services en vue d'obtenir des commentaires et un savoir-faire en matière d'élaboration et de mise en oeuvre des initiatives des Services des transports;
- offrir des conseils sur la planification stratégique du portefeuille ainsi que des conseils d'expert aux Services clients pour faire en sorte que les besoins de leur clientèle soient satisfaits de la manière la plus efficace et efficiente possible;
- faire preuve de leadership et superviser des équipes multidisciplinaires composées de professionnels ainsi que des équipes de projet;
- veiller au recours aux pratiques exemplaires, à la transparence et à l'équité dans la mise en oeuvre des initiatives.

Respect de la mission, de la vision et des valeurs de la Ville

- renforcer toutes les politiques, normes et lignes directrices administratives de la Ville;
- encourager et appuyer la création et le maintien d'une culture organisationnelle reposant sur une vision selon laquelle le service à la clientèle, l'engagement des employés et l'amélioration continue des services sont essentiels à la durabilité;
- promouvoir les principes et pratiques de la Ville en donnant l'exemple et, par ses actions personnelles, inciter le personnel et les autres intervenants concernés à en tenir compte;
- créer un environnement favorisant l'apprentissage, l'innovation et la prise de risque appropriée;
- comprendre les raisons qui motivent le comportement organisationnel ainsi que les possibilités, forces ou problèmes sous-jacents qui touchent l'organisme (p. ex. les tendances économiques et sociales actuelles et les changements démographiques), et y réagir.

Gestion du rendement

- diriger l'élaboration de normes de rendement et de systèmes de mesure en vue d'évaluer l'efficacité de la gestion, du fonctionnement et des politiques du Service, ainsi que les initiatives entreprises par celui-ci, afin d'établir si ses buts et objectifs, ou ceux d'un programme ou d'une initiative spécifique, sont atteints, et de proposer des méthodes visant

- l'amélioration;
- diriger et gérer le changement, lancer des programmes municipaux et fournir le soutien requis;
- veiller à ce que toutes les fonctions de préparation de rapports répondent aux exigences municipales, à celles du Conseil municipal et à celles des comités du Conseil, ainsi qu'aux exigences provinciales et fédérales.

Relation avec les syndicats

- jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne l'établissement de relations harmonieuses avec les représentants syndicaux en entretenant des relations efficaces et axées sur la collaboration avec les intervenants afin d'instaurer un climat favorisant la résolution des différends à l'aide d'une méthode non conflictuelle axée sur les intérêts mutuels;
- veiller à ce que les accords préliminaires portent sur les objectifs stratégiques du Service et de la Ville, qu'ils respectent le mandat de négociation et correspondent aux intérêts de la Ville;
- participer à l'élaboration de plans d'urgence en cas de grève en veillant à ce que les communications avec le syndicat concerné se poursuivent afin de mettre fin à l'arrêt de travail le plus rapidement possible;
- faire office de conseiller principal au sujet des questions relatives au transport en commun auprès du Conseil municipal, des comités de ce dernier et des conseillers municipaux en ce qui concerne les négociations collectives.

Planification financière

- diriger la planification financière à long terme en ce qui concerne les besoins et les exigences du Service;
- élaborer et superviser des plans financiers, des propositions de projets et des budgets en utilisant des pratiques financières prudentes et en respectant les directives du Conseil municipal ainsi que le plan budgétaire de la Ville;
- présenter régulièrement aux cadres supérieurs et au Conseil municipal des rapports relativement à des questions financières.

Partenaires internes ou externes

- représenter la Ville auprès du public, des médias, des partenaires externes et des clients à titre de personne-ressource principale en ce qui a trait au mandat relatif aux Services des transports;
- communiquer avec les autres services de la Ville, avec les représentants des secteurs public et privé de l'industrie et avec les représentants des associations et des organismes relatifs au transport en commun, au train léger sur rail et à la circulation pour promouvoir les occasions d'affaires et de partenariats et pour résoudre les problèmes;
- jouer le rôle de conseiller principal auprès du Conseil municipal, des comités de celui-ci et des conseillers municipaux quant aux enjeux relatifs aux transports en vue de diffuser une orientation stratégique, des conseils et de l'information technique.

Gérer les relations de travail

- jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne l'établissement de relations harmonieuses avec les représentants syndicaux en entretenant des relations efficaces et axées sur la collaboration avec les intervenants afin d'instaurer un climat favorisant la résolution des

différents à l'aide d'une méthode non conflictuelle axée sur les intérêts mutuels.

Élaboration de politiques ou prise de mesures en réponse à des changements en matière de législation

- élaborer et recommander des politiques municipales ayant trait au mandat des Services des transports et, entre autres, aux processus et procédés, à la mesure du rendement, à la planification du portefeuille et à l'analyse des risques;
- diriger des activités de recherche et d'analyse des lois et des énoncés de principe provinciaux et fédéraux qui influent sur le mandat;
- réagir aux changements apportés aux lois et aux règlements et fournir des conseils, de l'orientation et un soutien au Conseil municipal et à la haute direction au sujet de la législation et de l'orientation stratégique du mandat.

Gestion de l'information

- assurer la gestion de l'information en tant que bien stratégique de l'organisme, conformément aux politiques relatives à la gestion de l'information. Veiller à ce que les pratiques de gestion de l'information soient incorporées aux activités opérationnelles du Service. Veiller au respect des obligations prévues par les lois suivantes : *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)*, *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)* et *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)*.

Gestion et perfectionnement du personnel

- créer un environnement de travail qui favorise l'apprentissage, l'habilitation, l'innovation et la prise de risques calculés;
- faire preuve de leadership afin de perfectionner, de motiver et de maintenir en poste du personnel hautement compétent, novateur et qualifié qui attache de l'importance à la clientèle et au service par l'application de pratiques de sélection, de rémunération, de formation et de gestion à l'appui des buts et des valeurs de la Ville.

Santé et sécurité

- veiller à effectuer son travail et à ce que l'ensemble du personnel accomplisse ses tâches conformément à la législation, aux politiques et aux procédés pertinents en matière de santé et de sécurité ainsi qu'à l'ensemble des lois, politiques et procédés pertinents par rapport au travail.

Principes directeurs de la Ville

- faire preuve de leadership et donner une orientation en vue de faire respecter le mandat, la vision, les valeurs et les principes directeurs de la Ville, notamment ses politiques, programmes, procédures, normes et lignes directrices.

État de préparation aux situations d'urgence

- assumer la responsabilité de la mise en oeuvre d'un plan exhaustif de gestion des urgences qui s'applique à l'ensemble du Service et qui est intégré au plan de gestion des urgences de la Ville, afin d'aider à assurer la sécurité maximale du public et du personnel en cas de

situation d'urgence.

Chef de file en matière de durabilité

- faire office de chef de file en matière de durabilité pour les Services des transports en vue de déterminer les meilleurs moyens de promouvoir, faciliter et soutenir la durabilité dans le Service;
- travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe de la haute direction afin d'intégrer la durabilité aux politiques, programmes et processus décisionnels de la Ville.

Scolarité:

Diplôme d'une université reconnue obtenu au terme de quatre (4) années d'études en administration des affaires ou en administration publique, ou dans un programme professionnel accrédité pertinent (p. ex. ingénierie), ou dans un domaine connexe.

Expérience:

- Avoir acquis une expérience en gestion d'au moins dix (10) ans dans des postes à responsabilités croissantes à l'échelle des cadres supérieurs au sein d'un organisme public complexe, d'une société d'État ou d'une société du secteur privé, dont une expérience d'au moins cinq (5) ans en gestion des ressources humaines et des ressources contractuelles externes, en gestion des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, de préférence en contexte municipal;
- Connaître la gestion au niveau supérieur de divers services en matière de transport en commun, du train léger sur rail et de la circulation;
- Planification financière à long terme pour un portefeuille municipal de grande envergure lié aux transports;
- Leadership et gestion de projets complexes ayant trait aux transports, y compris la supervision d'équipes de projet et d'équipes multidisciplinaires composées de professionnels;
- Supervision des analyses et études liées aux services des transports en tenant compte des éléments relatifs à l'économie, aux politiques publiques et à la gestion du risque;
- Élaboration et suivi des stratégies, des plans financiers, des propositions de projet et des budgets des Services des transports;
- Direction et réalisation de négociations des Services des transports auprès de représentants d'organismes des secteurs public et privé;
- Direction de partenariats public-privé dans le contexte d'initiatives parallèles de prestation, ou participation à de tels partenariats;
- Bonne connaissance des pratiques de mesure du rendement dans le contexte des initiatives des Services des transports.

Certificat/permis:

S.O.

Connaissances:

- Connaître la Ville d'Ottawa, ses activités et la structure de sa gouvernance;
- Principes, pratiques, procédés, techniques, lois et règlements ayant trait aux Services des transports;
- Codes, politiques et procédés de la Ville relatifs aux Services des transports;
- Risques et contraintes financiers dans les secteurs public et privé en ce qui concerne les Services des transports;
- Partenariats public-privé et autres formes d'initiatives et processus de prestation des services;
- Principes et méthodes d'analyse des risques économiques, financiers, sociaux et politiques;
- Vaste connaissance des pratiques et principes actuels en matière de politique publique, d'administration des affaires et de développement ou viabilité communautaire à l'échelle municipale;
- Enjeux politiques et législatifs de compétence provinciale ou fédérale qui influent sur les pratiques et le financement des administrations municipales;
- Tendances actuelles sur les plans social, politique, commercial et économique, de même que les tendances du marché et les protocoles opérationnels liés aux administrations municipales;
- Finances publiques et établissement de budgets;
- Pratiques et processus de gestion des contrats ainsi que pratiques et procédures d'approvisionnement permettant de choisir et de maintenir en poste des professionnels externes dans divers champs de compétence;
- Principes et pratiques de gestion des projets et processus de consultation;
- Pratiques de gestion des ressources humaines dans un milieu de travail syndiqué;
- Pratiques liées au changement organisationnel, au perfectionnement et à l'efficacité;
- Promouvoir les principes d'équité et d'inclusion dans les politiques, les programmes et les services;
- Lois pertinentes en matière de santé et sécurité, dangers réels ou potentiels pour la santé et la sécurité en milieu de travail et mesures à prendre pour assurer la santé et la sécurité du personnel, conformément aux lois de même qu'aux politiques et aux procédures municipales pertinentes.

Compétences/aptitudes:

Fait Preuve de leadership stratégique

- Gère et modère les relations et les interdépendances complexes et souvent imperceptibles qui unissent les groupes politiques, provinciaux, fédéraux et communautaires locaux
- Traduit la vision et la mission de l'organisation en politiques, plans et programmes stratégiques et opérationnels clairs et efficaces
- Reconnaît, inspire, mobilise et habilite les effectifs afin d'obtenir un haut niveau de rendement dans la concrétisation d'une vision, de valeurs et d'objectifs communs au sein de l'organisation
- Met en application ses connaissances, son expérience, sa sensibilité politique et son jugement pour prédire la façon dont une question sera perçue et décider de la façon dont les enjeux, les problèmes et les possibilités complexes doivent être gérés
- Conceptualise et analyse les tendances socioéconomiques, les tendances du marché ainsi que les changements démographiques afin de déterminer les répercussions et les possibilités à long terme, de mobiliser et de coordonner les ressources et d'obtenir des résultats axés sur le client
- Évalue les besoins organisationnels en matière de talent et établit une orientation à long

terme afin de s'assurer que le personnel en place cadre avec les stratégies opérationnelles

Fait preuve d'un bon sens des affaires

- Exerce un leadership dynamique et montre de solides habiletés en matière de conception, d'organisation et de planification
- Analyse les questions complexes liées aux politiques, tire des conclusions justes et communique des stratégies, des possibilités, des plans et des politiques clairs et précis à des publics diversifiés
- Met à profit son sens aigu des affaires et des finances dans le contexte des budgets, plans, programmes, services et processus
- Prend des décisions complexes qui touchent l'ensemble de l'organisation et s'assure qu'elles sont en lien avec l'orientation et la viabilité de l'organisation à court et à long termes
- Évalue et gère efficacement les risques financiers et opérationnels ainsi que les risques pour la réputation, affronte les difficultés, comprend et définit les risques associés à chaque situation, et concentre ses efforts sur les mesures à prendre

Établit des liens axés sur la collaboration

- Établit et maintient des relations stratégiques efficaces avec les principaux intervenants afin de faciliter l'atteinte des objectifs organisationnels et communs
- Fait preuve d'excellentes habiletés pour les négociations et les communications, ainsi que d'une capacité à comprendre le point de vue de l'autre, à planifier, à communiquer et à susciter l'engagement par rapport aux priorités et aux objectifs organisationnels ainsi qu'à résoudre les conflits
- Comprend rapidement les problèmes complexes et met à profit ses compétences pour les relations interpersonnelles pour communiquer efficacement et en temps opportun avec des publics diversifiés
- Facilite l'intégration interservices et établit des partenariats dans le but de promouvoir la collaboration
- Fournit des conseils professionnels et des renseignements constructifs et de grande qualité en temps opportun aux conseillers municipaux, afin de faciliter le processus décisionnel conformément aux protocoles régissant les relations politiques
- Fait connaître les objectifs des autres, en fait la promotion et contribue à leur réussite

Favorise l'innovation et le changement

- Met en application les principes de gestion du changement pour créer des occasions de changement et aider le personnel à composer avec les changements
- Fait face aux problèmes et aux situations difficiles en proposant une évaluation et une solution analytiques, stratégiques, réalistes, complètes et novatrices
- Accroît la capacité en soutenant activement la créativité et les suggestions visant l'amélioration continue
- Se fait le champion des nouvelles idées, suscite l'enthousiasme des principaux intervenants à leur égard et incite ceux-ci à les adopter
- Cible les problèmes et les possibilités qui touchent l'ensemble du Service et de l'organisation et donne aux parties concernées les moyens d'y remédier ou d'y donner suite
- Prend la responsabilité de la mise en oeuvre des nouvelles approches et des résultats obtenus

MOBILISE LES EMPLOYÉS

- Donne l'exemple, exerce un leadership fondé sur des principes et s'engage à faire preuve d'ouverture, de transparence et d'intégrité dans l'obtention des résultats
- Motive et habilite les gens qui l'entourent et met sur pied des équipes dynamiques en faisant preuve d'une grande confiance en soi, d'enthousiasme, de grande énergie, de créativité et d'initiative
- Participe au perfectionnement des employés grâce à de l'encadrement, à de la planification de carrière et à une gestion proactive du rendement en vue de les aider à accroître leurs compétences
- Délègue les pouvoirs appropriés et habilite les autres en mettant à profit les forces et les différents points de vue des membres de l'équipe
- Encadre et soutient l'engagement et la reconnaissance des employés comme des facteurs clés du succès de l'organisation
- Est présent et disponible pour tous les employés de l'organisation
- Montre qu'il a confiance en la capacité de réussite du personnel et soutient l'équipe et sa réputation au sein de l'organisation et de la collectivité

Produit des résultats

- Élabore des plans pour le Service, lesquels comprennent des buts, des objectifs et des mesures de rendement précis qui peuvent être transmis à l'ensemble de l'organisation
- Instaure un climat dans lequel les employés sont responsables de leurs décisions et des résultats qui en découlent et intervient si nécessaire pour assurer l'atteinte des objectifs
- Renforce l'autonomie des employés et délègue efficacement la responsabilité d'obtenir des résultats précis qui correspondent au niveau de pouvoirs ou d'emploi
- Fixe et maintient des normes et des attentes de rendement élevées pour lui-même et pour les autres, et assure le suivi des résultats afin d'évaluer le rendement par rapport aux objectifs fixés

Assure une orientation axée sur la clientèle

- Fait montre de connaissances approfondies et d'une expérience qui lui permettent d'évaluer précisément les nouveaux besoins des clients et de maximiser l'accessibilité et la prestation des services aux clients
- Conçoit et soutient des activités et des programmes qui permettent de rehausser la réputation de l'organisation en matière d'excellence du service à la clientèle
- Établit une vision et des orientations afin de s'assurer de la capacité de l'organisation de répondre aux besoins futurs des clients
- S'assure que les décisions stratégiques tiennent compte du point de vue du client
- Prône et favorise les principes d'équité et d'inclusion dans les politiques, les programmes et les services